

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

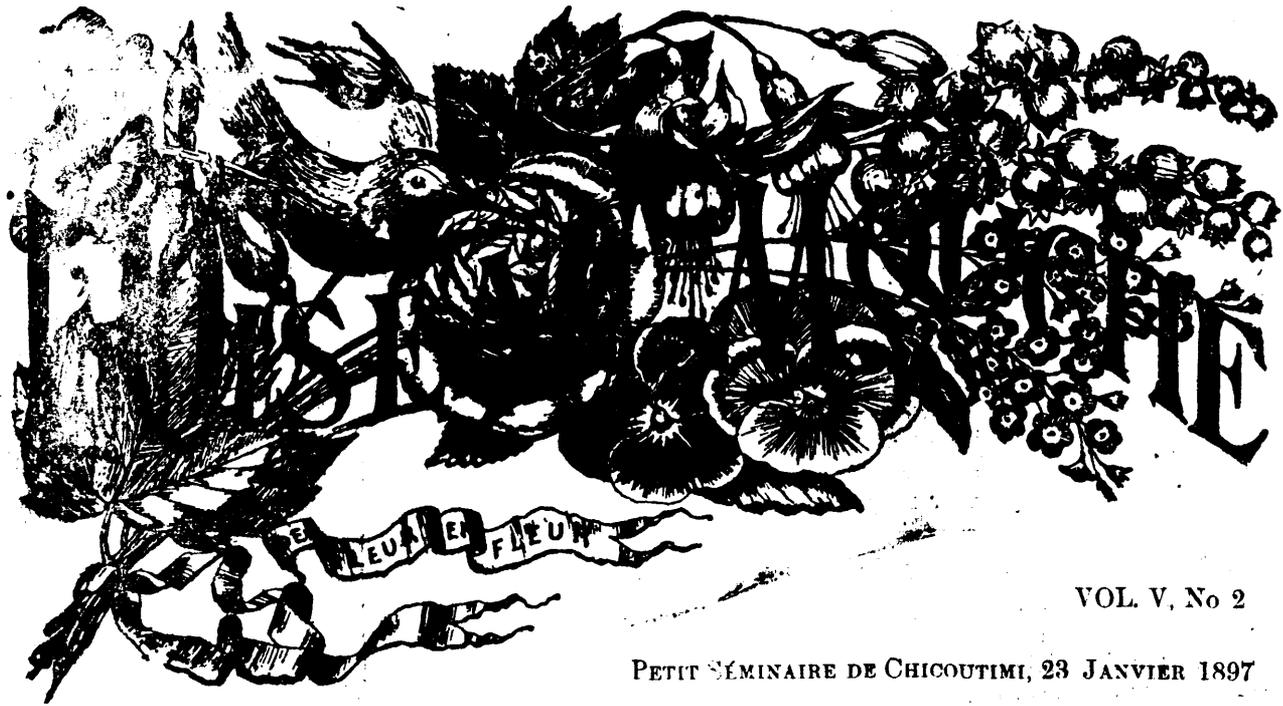
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



MORT DE VICTOR HUGO
(Juin 1885)

Victor Hugo n'est plus ! Les échos de la terre
Redisent aujourd'hui ces paroles de deuil.
Victor Hugo n'est plus ! et la France, sa mère,
Jette des fleurs sur son cercueil.

On sait que le génie, harmonieux délire,
Avait touché le front de cet homme au berceau.
Et que ses doigts d'enfant manœuvraient la lyre
Avant la balle et le cercueil.

Mais, hélas ! les accords de sa voix adorée
Glissèrent dans son cœur un orgueil surhumain ;
Il ne voulut plus voir que sa gloire dorée :
O Ciel ! il perdit le chemin.

Donc il ne voulut pas, le poète sublime,
S'attacher pour toujours à l'Eglise de Dieu :
Et l'orgueil élargit devant lui cet abîme
Qui l'attirait au sombre lieu.

Espérons cependant qu'une grâce suprême
Aura touché le cœur du poète un instant ;
Espérons que la mort n'a pas vu d'anathème
Gravé sur son front pénitent.

Espérons que celui qui chanta la prière,
L'innocence du cœur, la douce charité,
A reçu son pardon à cette heure dernière,
Et de Dieu connu la bonté.

DERFLA.

HISTOIRE DE CHICOUTIMI

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

(Suite)

Plusieurs autres particularités relatives à cette marée singulière militent en faveur de notre hypothèse.

Nous les tenons de l'expérience des capitaines Elzéar et Benjamin Lévesque qui connaissent parfaitement leur Saguenay.

1o L'embouchure du Saguenay, entre la Batture-aux-Alouettes et la Pointe-aux-Vaches n'a que $\frac{1}{2}$ de mille de largeur et que de 12 à 20 brasses de profondeur, tandis qu'im-

médiatement en dedans de ces deux points le lit de la rivière atteint une profondeur de 100 à 150 brasses.

2o La barre, comme on appelle ce barrage naturel, est sans doute la cause du courant impétueux qui sort toujours du Saguenay à tous les points de la marée, même pendant tout le montant. C'est le trop-plein des eaux de l'étrange rivière qui se déverse dans le Saint-Laurent, même quand le niveau de celui-ci s'élève. La trouée qui fait ce courant, à travers les flots du fleuve qu'il divise, s'appelle la herse, où les eaux des deux fleuves se tordant violemment semblent s'enfoncer dans les profondeurs sous-marines et ont pour effet probable cette poussée dont nous avons déjà parlé.

3o A quelques milles en amont de Tadoussac le courant monte généralement pendant le montant. C'est l'effet de l'accumulation des flots de la rivière par leur rencontre avec les eaux du fleuve dont la marée joue le rôle d'une digue qui formerait l'embouchure du Saguenay.

4o Au Cap Eternité sur un espace de plusieurs milles, le courant, soit de montant soit de baissant est presque nul, tant pis que de l'Anse St-Jean à la Baie des Ha! Ha! il descend toujours.

5o Au milieu de cette baie elle-même il n'y a aucun mouvement des eaux, si ce n'est parfois que des courants irréguliers semblent sortir des profondeurs de son lit. Ne sont-ils pas l'effet de la poussée

sous-marine? De semblables courants ont été remarqués partout où le lit de la rivière se resserre notablement.

6o Près des rivages de la Baie des Ha! Ha! et dans le Bras du Chicoutimi la marée suit les lois ordinaires, et produit flux et reflux réguliers.

Ces observations confirment notre hypothèse que nous résumons de nouveau en terminant cette étude.

Le Saguenay est comme un tube horizontal dans lequel passe constamment un courant. La marée du Saint-Laurent en ferme l'extrémité inférieure; ce qui produit l'élévation de niveau en même temps sur tout le parcours.

Entre temps les eaux salées du St Laurent, plus lourdes que l'eau relativement douce du Saguenay s'introduisent sous elle par leur propre poids à l'endroit du barrage mentionné ci-dessus, et exercent une pression sur l'extrémité du tube, imprimant ainsi à la masse inférieure du liquide cette poussée dont le contre-coup se manifeste à l'autre extrémité par ces courants qui semblent sourdre du fond de la rivière, et que nous avons signalés plus haut.

Puissent ces modestes observations donner à quelque savant la pensée d'expliquer cette intéressante simultanéité de marée sur un parcours de 65 milles.

Pour nous, nous convenons que nous nous sommes assez attardés sur ce point et nous poursuivons notre récit. (A suivre) LIVIUS!

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ARTHUR LÉVESQUE
Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 23 janvier 1897

La liberté et les libertés

Un des mots dont on abuse le plus de nos jours est le mot de *liberté*. On l'emploie partout, on le chante sur tous les tons. On a tant fait qu'un des plus grands biens de l'homme tourne à son plus grand malheur. Dans l'esprit d'un grand nombre, ce mot ne signifie plus autre chose que l'affranchissement complet de toute loi, que l'indépendance parfaite de l'homme non seulement, au point de vue de sa nature, par rapport aux autres hommes, mais, encore par rapport à la société et surtout par rapport à Dieu. En un mot, quand certains hommes réclament ce qu'ils appellent les libertés modernes, ils ne demandent pas autre chose que le bouleversement complet de l'ordre établi par Dieu, maître souverain de toutes choses.

Qu'est-ce donc que la liberté ?

La liberté, pour l'homme, est le pouvoir de remplir sans entraves ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même.

L'homme n'est pas absolument libre par rapport à Dieu et à la société. Considérés dans leur nature les hommes sont tous égaux, parce que tous ils ont reçu de Dieu l'être au même degré et au même titre ; à ce point de vue ils sont indépendants l'un de l'autre, et jouissent d'une liberté complète de remplir leurs devoirs de subordination et de reconnaissance envers leur créateur. Mais ils n'ont pas, par rapport à Dieu, de liberté absolue, précisément parce qu'ils dépendent de lui.

Cette dépendance de Dieu est imprescriptible et universelle. Tous les hommes ont donc le devoir et par conséquent le droit strict de tendre à Dieu qui est leur fin ; car nul ne peut faire que Dieu ne soit pas son auteur et partant son maître.

Tout ce qui tend donc à restreindre ce droit, à détourner l'homme de ses devoirs envers Dieu, à l'affranchir de cette dépendance, constitue une violation de sa liberté.

L'homme jouit du libre arbitre, c'est-à-dire du pouvoir de choisir entre le bien et le mal, mais ce n'est pas là de la liberté absolue ; en effet même en se révoltant contre Dieu, il ne sort pas de son état de dépendance. Aux yeux de son auteur, il porte durant toute sa vie la responsabilité de ses actes, qui lui vaudront des châtimens ou des récompenses, selon qu'ils seront conformes ou non à l'ordre établi par sa Providence.

Ainsi l'homme a le pouvoir de mal agir, mais il n'en a pas le droit.

Et la société n'a pas d'autre raison d'être que de protéger l'homme dans l'exercice de ses droits légitimes. Elle doit lui assurer les moyens nécessaires pour rendre à son auteur l'hommage de sa dépendance et reconnaître son souverain domaine sur les créatures.

Mais elle aussi a le pouvoir de déroger à sa mission ; elle aussi a le pouvoir de détourner l'homme de Dieu au lieu de l'y conduire ; cependant elle n'en a pas le droit.

Toute loi donc qui gêne la liberté de tendre à Dieu est injuste.

Avec le gouvernement représentatif, la majorité gouverne, mais elle ne crée pas le droit. Ainsi supposé qu'une loi abolissant la religion fût votée à l'unanimité par un peuple, que par conséquent ce peuple renoncât lui-même à ses droits de servir Dieu, cette loi serait injuste et n'obligerait point. Par une tentative semblable, soit dit en passant, ce peuple ferait preuve d'une parfaite déraison.

Nous le répétons donc, la prétendue liberté qui détourne l'homme de Dieu n'est qu'un attentat à la vraie liberté.

Ajoutons que Dieu n'a pas seulement créé l'homme, conséquemment il n'a pas seulement retenu par rapport à lui ses droits de créateur ; mais il lui a marqué la manière précise dont il veut recevoir les hommages de sa dépendance : il lui a donné des commandemens à observer. Bien plus, il a fondé une société qu'il a établie la dépositaire et la gardienne de ses lois. C'est elle qui a mission d'enseigner et de conduire les hommes à Dieu, et à cause de cela elle est supérieure à toute société humaine.

Toute société humaine doit la seconder dans son œuvre.

Cette société, c'est l'Église catholique. Il n'y a pas lieu de douter qu'elle ne soit véritablement la dépositaire et la gardienne de la loi de Dieu ; car elle prouve évidemment sa mission.

Entraver l'Église, c'est violer la liberté, c'est faire acte de tyrannie.

Le prétexte de rendre justice à tous, en mettant sur le même pied l'erreur et la vérité, est manifestement futile et n'excuse point.

Il est donc parfaitement vrai que les prétendues libertés modernes, du moment qu'elles restreignent les droits de l'Église, ne sont plus de la liberté.

Ainsi, entre autres, la liberté complète de la presse et la liberté sans frein de la parole, en fait de doctrine comme en fait de morale, sont des excès de liberté : C'est de la licence.

LIVIUS.

Trop de dévotion, pas assez de piété

Madame Dandurand, dans le *Coin du feu*, cité par le *Monde*, estime que les jeunes personnes et les dames du monde, dans notre pays, ne sont pas pieuses, que leur conduite, affranchie de la tutelle de la première jeunesse, n'est pas le digne résultat de l'éducation austère acquise dans nos pieuses familles et dans les institutions religieuses auxquelles est dévolu le soin de les instruire.

Quant aux jeunes gens, dont elle déplore "l'opportunisme relâché en ce qui touche à l'honneur," elle ne peut s'expliquer "comment la garantie d'un nom respecté avec celle d'une éducation religieuse a si souvent déçu les patrons dans le choix des titulaires de postes de confiance... comment le pivot moral, c'est-à-dire la conscience, manque à un si grand nombre."

Et le *Monde*, qui demande aux "sages" l'explication que n'a pu trouver Madame Dandurand, répond, en attendant, que la formation donnée à la jeunesse dans les collèges catholiques, "si elle peut convenir aux futurs lévites, n'est pas la meilleure initiation à la vie chrétienne du monde, à la vie publique surtout. "Trop de dévotion, pas assez de piété," dit-il. Puis il ajoute que "l'appel à l'honneur et au respect de soi ne tient pas assez de place dans l'éducation chrétienne de nos jeunes gens."

Si les sentiments chrétiens du

rédauteur du *Monde* ne nous étaient pas connus, nous serions bien tentés de voir une petite perfidie dans les lignes qui suivent :— Cette piété dont l'Apôtre a dit : " la piété est utile à tous " (sic), nous croyons qu'elle repose sur des convictions ; et ces convictions sont des idées et des connaissances précises et nettement démontrées par une instruction religieuse éclairée, large et méthodique ; cette instruction nous fait aimer la religion, parce qu'elle nous la montre absolument raisonnable, consacrant la liberté et la dignité humaines. Nous nous souvenons des nombreux exercices de piété et de beaucoup de " catéchismes " comme d'une chose absolument ennuyeuse.—

C'est nous qui souignons.

Tout cela est vague, mal défini, embarrassé même ne ; on sent que l'auteur ne dit pas toute sa pensée et qu'il éprouve le besoin d'envelopper de formules respectueuses et mesurées un reproche dont il appréhende parfaitement toute la gravité. Qu'est-ce, par exemple, que cette dévotion opposée à la piété qui est utile à tous ? Qu'est-ce que cette piété qui ne s'accommode pas des pratiques de la dévotion et des catéchismes—chose ennuyeuse—, mais qui convient aux gens du monde ? Qu'est-ce que cette religion raisonnable qui consacre la liberté et la dignité humaines, et qu'on enseigne pas dans les collèges ?

Que Madame Dandurand et les écrivains du *Monde* élèvent la voix pour signaler le mal affreux dont souffre la société moderne : l'abaîssemment des caractères, l'absence de sens moral, le manque de tenue, etc., rien de mieux ; qu'ils demandent aux éducateurs de la jeunesse d'empêcher ce mal autant que possible en redoublant de zèle et d'ardeur pour faire de la jeune génération qui leur est confiée des chrétiens éclairés et convaincus en même temps que des citoyens vertueux, c'est leur droit.

Nous irons plus loin : — nous l'avons déjà dit dans L'OISEAU-MOUCHE—à notre avis les maîtres de la jeunesse ont le devoir, dans les temps malheureux que nous traversons, de former des catholiques militants.

Mais le mal dont s'alarment le *Coin du feu* et le *Monde* est-il particulier au Canada, et la cause, comme l'insinue ce dernier, doit-elle en être attribuée uniquement aux collèges et aux couvents ? Nous ne le pensons pas.

Sans prétendre être du nombre des " sages " auxquels s'adresse le *Monde*, nous avons assez vécu pour avoir touché maintes fois du doigt cette vérité aussi vieille que le monde, savoir : que l'homme se forme surtout au foyer domestique, et que les leçons des maîtres les plus compétents et l'influence du milieu le plus favorable sont impuissantes à combler les lacunes de l'éducation de famille, à laquelle est subordonnée, dans un sens, l'éducation collégiale qui n'en est que le complément.

L'empreinte laissée par le père et la mère dans l'âme de l'enfant est ineffaçable.

Or, s'il y a encore dans notre pays un très grand nombre de familles profondément chrétiennes, où l'esprit de l'Évangile s'est conservé intact et vivant, il y a aussi, malheureusement, beaucoup de familles semi-chrétiennes où des habitudes de parler et d'agir empreintes d'un naturalisme inconscient ont plus ou moins supplanté les austères vertus dont s'honoreraient nos pères dans la simplicité de leur foi ; s'il se rencontre encore des foyers où le crucifix au longs bras amaigris, au corps déchiré, à la tête penchée comme pour consoler et bénir, occupe la place d'honneur dans la principale pièce de la maison, où les murs sont ornés des images des saints, où on lit l'Évangile, où on fait la prière en commun, où le père et la mère sont honorés, respectés, obéis, parce qu'eux-mêmes honorent, respectent et servent Dieu, il en est d'autres aussi où le crucifix et les images des saints sont remplacés par des statues et des peintures profanes, païennes, immodestes parfois, le livre des Évangiles par des romans et des journaux qui prêchent une doctrine et une morale souvent mauvaises, presque toujours suspectes, où les enfants, intervertissant les rôles, mènent au gré de leurs caprices des parents faibles, aveugles, sans autorité et sans dignité, au front desquel ne brillent plus la majesté de Dieu qu'ils représentent. Des premières familles où tout respire la foi, sortent des enfants fortement trempés, dont la piété, puisée dans les leçons et les exemples des parents, s'affermi et se développe au collège ou au couvent, grâce aux catéchismes et aux pratiques de dévotion que le *Monde* n'aime point, mais dont tous les éducateurs chrétiens reconnaissent,

après les avoir expérimentées, l'efficacité et l'importance.

Ces enfants composent plus tard l'admirable armée des prêtres, des religieux et des religieuses, qui ont, quoiqu'on en dise, du caractère, de l'honneur, du désintéressement, du patriotisme, des vertus morales et civiques, et cette autre armée, moins nombreuse il est vrai, mais non moins admirable, de mères de famille modèles, de citoyens intègres, dont la foi ignore les défaillances et dont l'honneur est au-dessus de tout soupçon.

Les autres familles versent dans la société ce flot d'indifférents, d'opportunistes, de mondains et de mondaines que le collège et le couvent n'ont pu réformer parce qu'ils étaient irrémédiables et dont la société fait des félons et des malfaiteurs littéraires ou politiques. Sans doute il y a de part et d'autre des exceptions, mais nous affirmons que c'est la règle générale.

Contentons-nous pour aujourd'hui de lever ce coin du voile. L'article du *Monde*, notamment dans ce qu'il contient à l'adresse du Conseil de l'Instruction publique, appelle bien d'autres remarques. Nous y reviendrons.

JACQUES-CŒUR.

POESIE NIVERNAISE

(Suite)

Voilà certes de fières paroles, des vers qui sonnent haut et clair un pur et noble patriotisme. On a ici un des beaux côtés du talent de l'auteur. Et n'a-t-il pas cent fois raison de crier que trop de monde s'en va dans les villes, au grand détriment de la terre et de la vraie prospérité nationale ? Quant à lui, on vient de le voir, son amour le rive à sa Nièvre. La Nièvre aura eu son peintre et son poète, comme la Provence, la Bretagne, le Berri, ont eu le leur. Il appartiendrait à un Nivernais de juger si les tableaux sont fidèles et les chants authentiques, et si, par conséquent, le nom de Millier mérite d'être placé à côté de ceux des Brizeux et des Mistral, des Daudet et des Georges Sand. Pour moi, j'ai raison de penser que l'auteur de *Chez nous* a su bien voir et bien rendre, lorsque je reconnais, moi, Canadien, dans les portraits qu'il trace, des personnes et des choses que je n'ai certainement vues qu'au Canada. Il y a telle scène pastorale, telles silhouettes de paysans, tels spectacles de fête, tels intérieurs, parfaitement canadiens, et qui me rappellent avec un vif sentiment de plaisir mon origine française. En parcourant ces pages, je songeais à notre poète national, à notre grand Crémazie, qui, lui aussi, a consacré sa vie et son talent à la gloire de notre pays. J'ai un faible pour les poètes qui, après Dieu, aiment passionnément leur patrie, font des livres à son honneur, et cherchent, dans leurs vers, à en saisir la physionomie et le caractère.

Ce sentiment ne comporte pas à la rigueur une poésie large et élevée, mais toujours ou tendre ou pittoresque, émue ou gracieuse. Il n'est point de grande composition entre toutes celles de *Chez nous*. Mille et un sujets y sont touchés au hasard de la pensée et des circonstances, et ne renferment, par suite, guère d'unité. L'inspiration n'y est ni forte ni soutenue ; mais souvent heureuse et facile. Comme le dit très justement M. de Pontmartin, il s'agit ici d'un musicien dont la main égère parcourt un clavier quasi infini en étendue et en variété. Cependant la gravité, et aussi le sourire avec lequel vous aborde le ménestrel au début de ses variations, l'expression de douce tristesse qui voile sa physionomie en terminant, avec un éclat de gaieté plus bruyante et plus vive entre l'ouverture et la finale laissent assez bien subsister le thème général et les trois motifs principaux qui le composent.

Une chose que je dois d'autant moins omettre de mentionner qu'elle se rencontre plus rarement dans la poésie française moderne, c'est la sincérité religieuse et l'honnêteté de l'inspiration, dont ne se départit jamais l'auteur des chants nivernais. Oui, nous en sommes là qu'un poète chrétien d'idée et d'expression est une merveille, et qu'il faut compter la plus vulgaire déceance parmi les rares mérites poétiques. Grâce à Dieu, on ne rougit point en lisant les vers de M. Millien, et, à cet égard, je le place, *même comme poète*, à cent piques au-dessus de la grande nombre de parisiens, ses contemporains et ses émules. Quand je songe à la poésie dans sa véritable acception, je me reporte tout d'abord à ce qu'il y a de plus pur, de plus noble, de plus élevé. Celui que les ruisseaux attirent n'est pas digne de figurer parmi les chantres de l'humanité et de la création. Honte soit aux âmes basses des prétendus poètes, qui, dénués de sens moral et religieux, ne croient pas pouvoir aligner un sonnet sans y mettre quelque malpropreté, ou quelque sottise !

(A suivre)

ABNER.

Une noble réponse.

M. l'abbé Noret, curé de St-Malo, Manitoba, a donné à une lettre de M. le ministre des Travaux publics une vaillante et digne réponse que plusieurs journaux ont reproduite. Sans vouloir donner à notre démarche la portée d'une intervention nous aimons signaler cette lettre qui justifie si bien l'attitude du clergé en présence du malheureux compromis de Manitoba, et nous adressons à M. l'abbé Noret nos sincères félicitations sur la fermeté et le courage dont il a fait preuve. C'est bien là le ton qui convient quand on est attaqué, un peu méprisé, et que l'on combat pour le droit, l'Église et la noble cause de l'enseignement catholique.

Nouveau journal

Nous saluons avec bonheur le *Courrier de North Adams* qui semble animé des plus nobles sentiments envers la religion catholique et la nationalité canadienne-française. Nous félicitons le confrère de son beau programme et lui souhaitons succès et longue vie.

Une religieuse décédée

Hier, le 22 du courant, toute la communauté du Séminaire a assisté, à l'Hôtel-Dieu, au service de Sr St-Pierre, née Marie-Valée Pa-

radis, sœur de l'un de nos confrères élève de Seconde.

Rien d'édifiant comme ce que l'on raconte de cette jeune religieuse qui quitta le monde par pur amour du sacrifice, au moment où on lui offrait un avenir avantageux.

Elle avait une âme grande et noble et elle a marché vite dans les voies du Ciel. Après deux courtes années de profession religieuse, elle s'est envolée là-haut, portée sur les ailes de la plus pure vertu et du plus ardent désir de voir Dieu.

Le sacrifice qu'elle fit et qui parut si étrange à sa famille a reçu dès cette vie une double récompense : un bonheur indicible dans la vie religieuse et la joie dans les souffrances et dans la mort.

Nous offrons nos condoléances à notre jeune confrère dans la perte qui l'afflige et à toute sa famille.

La messe a été célébrée par M. l'abbé E. Potvin du Séminaire, et l'absoute donnée par M. l'abbé F.-X. Belley, V.G.

Les chants funèbres, où alternaient les voix des religieuses et les voix des élèves du Séminaire, produisaient une émotion facile à voir sur tous les visages.

R.I.P.

Retraite de vocation

Nos confrères de Philosophie senior et de Rhétorique ont terminé dimanche matin, le 17 du courant, leur retraite de vocation.

Leurs fronts chargés pendant deux jours de soucis et de méditations d'un sérieux inaccoutumé se sont tout à coup illuminés à la fin de la retraite, preuve que leur détermination est prise et qu'ils sont confiants dans l'avenir.

Cette retraite a été prêchée par M. l'abbé L. DeLamarre.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Romulus y creusa une caverne pour sa demeure ; sur la même colline, les rois, ses successeurs, eurent leur résidence ; sous la République, les familles les plus considérables et les personnages célèbres s'y établirent. C'est là que naquit Auguste ; devenu empereur, il y bâtit un palais qu'il laissa à l'État pour l'usage des Césars. Ceux-ci luttèrent de luxe et d'extravagance pour l'agrandir et l'embellir. Caligula, sous le prétexte d'aller plus facilement causer avec Jupiter Capitolin, fit jeter sur le Forum un pont qui reliait le Palatin au Capitole. Mais le comble de la folie fut la Maison d'Or de Néron. D'un luxe inouï et de dimensions colossales, elle couvrait les monts Palatin, Cœlius et Esquilin, et les vallées qui les séparent ; ses dépendances s'étendaient jusqu'à Sainte-Marie Majeure. Un auteur contemporain nous dit qu'elle menaçait d'envahir toute la ville. On se fait difficilement une idée de la richesse des salles des festins. Des plafonds d'ivoire pleuvaient des fleurs, des tuyaux d'ivoire répandaient

Nous omettons des notes sur Sainte-Croix de Jérusalem et Saint-Jean de Latran. Nous en avons aussi en portefeuille, sur le collège canadien et sur quelques autres sujets. Le tout paraîtra bientôt dans la deuxième partie des *Impressions de voyage*.

les parfums, tandis que les voûtes changeaient de décor pour varier le spectacle. Au dehors, des portiques à triple rang de colonnes s'allongeaient sur des parcours d'un mille. Mirage des eaux, obscurité mystérieuse des bois touffus, solitude des vastes plaines, gaieté des prairies verdoyantes et des vignes champêtres, tout se réunissait pour charmer les regards et captiver les sens. Dominant tout de sa superbe, la statue de Néron s'élevait d'or et d'argent à cent-vingt pieds dans les airs. En la contemplant et tout ce qui l'entourait, Néron se crut quelque chose ; il se prit pour un habitant de l'Olympe ; il eut cependant la modestie de dire : "enfin, je suis logé comme un homme."

Voilà où peut conduire la scettise humaine, quand rien n'y fait contre poids. En ces temps de civilisation païenne plus de la moitié du genre humain respirait pour satisfaire les caprices d'un petit nombre d'hommes dont l'orgueil devenait un fardeau. C'est ce luxe effréné, cette orgie de jouissances qui ont tué la Rome des empereurs.

Les fouilles qu'on poursuit encore sur le Palatin nous révèlent les richesses incomparables du peuple-roi, sa puissance et son génie, mais elles proclament aussi bien haut le néant des choses humaines.

Pour nous chrétiens, en visitant les ruines des palais des Césars, nous nous rappelons avec bonheur et orgueil que la religion du Christ pénétra sous ces lambris dorés, et qu'au milieu de cette cour corrompue où figuraient une Messaline, une Agrippine, la honte de leur sexe, vivaient des chrétiens aux mœurs pures, à la foi vive, à qui saint Paul envoyait ses saluts.

Sur le mont Palatin s'élève l'église de Saint-Bonaventure habitée depuis des siècles par les Franciscains de la stricte Observance ou les Alcantarins. Elle possède un trésor bien précieux, le corps de saint Léonard de Port-Maurice, si parfaitement conservé qu'on le croirait vivant.

LE PINCIO

DIMANCHE DES RAMEAUX, 10 AVRIL.—Cet après-midi je me suis rendu au Pincio en compagnie de mon confrère, M. l'abbé Nadeau. Le Pincio était autrefois un jardin ou plutôt une vigne ; Napoléon, pendant son occupation de Rome, en commença la transformation ; après la chute de l'usurpateur, Pie VII en termina les embellissements.

(A suivre) LAURENTIDES